



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Décembre 2014 Mise à jour concernant le capital social et les titres et les droits de vote existants

Mechelen, le 31 décembre 2014 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	31 décembre 2014	21 octobre 2014	Différence
Capital social	€ 12.711.165,66	€ 12.702.340,22	€ 8.825,44
Nombre total de titres conférant à un droit de vote (le dénominateur)	116.908.039	116.826.869	81.170
Actions ordinaires	116.813.166	116.731.996	81.170
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Nombre total de droits de vote associés à	116.873.561	116.528.517	345.044
Actions ordinaires	116.778.688	116.433.644	345.044
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Warrants			
Warrants	429.124	510.294	-81.170

Depuis le 21 octobre 2014, le capital social et le nombre des titres et des droits de vote ont été modifiés comme indiqué ci-dessous:

- Le 18 décembre 2014, la Société a emprunté 200.000 actions de son actionnaire majoritaire, Binan Investments B.V.;
- suite à la constatation de l'exercice de 463.874 options, 463.874 actions ont été délivrées par la Société aux porteurs des options concernés le 19 décembre 2014;
- le 19 décembre 2014, 81.170 Warrants ont été convertis en 81.170 nouvelles Actions ordinaires, avec pour conséquence une augmentation du capital social de € 8.825,44 et des primes d'émission de € 1.269.091,16.

Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet, disponibles sur notre site web.

Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2007 et 2010.



Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, le successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires des déclarations de transparence sont toujours disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/nl/Supervision/fm/gv/ah/circah/ov.aspx>

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la FSMA: http://www.fsma.be/~/media/Files/circah/NL/gv/ah/cbfa_2008_16.ashx

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la FSMA (e-mail trp.fin@fsma.be et fax* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail investor.relations@staff.telenet.be et fax* +32 15 33 59 59)

* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

Contacts:

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 333 054
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 335 006
Legal:	Jeroen De Schauwer	– jeroen.de.schauwer@staff.telenet.be	– Tél.: +32 15 334 980

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2013 et le rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2014 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).